
Nicolas Boivin CPA,CA, M.Fisc.

Professeur titulaire

www.NicolasBoivin.ca

Département des sciences comptables

Automne 2021

CTB-1018-00-01	Fiscalité I : particuliers	1 ^{ère}
Sigle du cours et groupe	Titre du cours	Niveau (Année)

1. DESCRIPTION DU COURS

Débuter l'étude détaillée des règles de conformité issues de la loi de l'impôt sur le revenu du Canada.

Introduction au contexte fiscal. Assujettissement. Structure du calcul de l'impôt. Calcul du revenu d'emploi, des autres revenus et des déductions. Calcul du revenu imposable et de l'impôt pour un particulier. Les régimes de revenu différés.

Préalable 1 :

CTB1042 Comptabilité financière appliquée à la gestion

ou

CTB1066 Introduction à la comptabilité financière

ou

CTB1069 Comptabilité pour gestionnaires financiers I

ou

CTB1091 Comptabilité de base pour gestionnaires

2. OBJECTIF GÉNÉRAL DU COURS

Étude détaillée de la Loi fédérale de l'impôt sur le revenu en ce qui a trait à la résidence des particuliers et des sociétés, au calcul du revenu fiscal des contribuables, au revenu de charge et d'emploi, des autres revenus et déductions et des régimes de revenus différés.

Étude des éléments à prendre en compte dans le calcul du revenu imposable des particuliers, particulièrement du traitement des pertes pouvant faire l'objet d'un report au cours des années antérieures ou subséquentes, et le calcul de l'impôt des particuliers.

3. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

À la fin du cours *Fiscalité I : particuliers*, l'étudiant sera en mesure de :

- Comprendre le contexte fiscal canadien et québécois et les règles d'assujettissement;
- Calculer un revenu, un revenu d'emploi, un revenu d'autres sources, les déductions, un revenu imposable et un impôt de particuliers conformément à la *Loi de l'impôt sur le revenu*;
- Trouver les traitements fiscaux adéquats à l'intérieur des différentes dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*;
- Reconnaître les informations manquantes et les informations superflus d'une problématique;
- Formuler des questions orales et écrites de façon claire et professionnelle.

4. CONTENU ET CALENDRIER DÉTAILLÉ

Semaine	Sujet traité
Semaine 1 (débutant le 5 septembre)	Sujet 1 – Introduction au contexte fiscal canadien et québécois
Semaine 2 (débutant le 12 septembre)	Sujet 2 – Assujettissement à l'impôt
Semaine 3 (débutant le 19 septembre)	Sujet 3 – Structure de calcul du revenu, du revenu imposable et de l'impôt
Semaine 4 (débutant le 26 septembre)	Sujet 4 – Calcul du revenu d'emploi [début]
Semaine 5 (débutant le 3 octobre)	Sujet 4 – Calcul du revenu d'emploi [fin]
Semaine 6 (débutant le 10 octobre)	Travail évalué [partie 1]
Semaine 7 (débutant le 17 octobre)	Examen intra [sujets 1 à 4]
Semaine 8 (débutant le 24 octobre)	Semaine de travaux et d'études [congé]
Semaine 9 (débutant le 31 octobre)	Sujet 5 – Calcul des autres revenus et déductions
Semaine 10 (débutant le 7 novembre)	Sujet 6 – Calcul du revenu imposable des particuliers
Semaine 11 (débutant le 14 novembre)	Sujet 7 – Calcul de l'impôt des particuliers [début]
Semaine 12 (débutant le 21 novembre)	Sujet 7 – Calcul de l'impôt des particuliers [fin]
Semaine 13 (débutant le 28 novembre)	Sujet 8 – Les régimes de revenus différés
Semaine 14 (débutant le 5 décembre)	Travail évalué [partie 2]
Semaine 15 (débutant le 12 décembre)	Examen final [sujets 5 à 8]

Dans la mesure où les directives de la Santé publique le permettent, il est attendu des étudiant.e.s qu'ils se déplacent physiquement sur les campus pour les cours prévus en présentiel (en fonction de l'horaire indiqué au plan de cours). Cette condition sera alors essentielle à la réussite du cours.

À tout moment, en réponse à une demande de la Santé publique et/ou de la Direction de l'UQTR, les cours prévus en présentiel pourraient basculer en mode à distance.

5. FORMULES OU STRATÉGIES PÉDAGOGIQUES UTILISÉES

Lectures à effectuer;
Capsule vidéo à visionner;
Participer aux questionnements et échanges entre les étudiants eux-mêmes et avec l'enseignant;
Compléter des questions à choix multiples;
Compléter des problèmes à résoudre;
Compléter des travaux;
Compléter des examens;
Participer à un défi hebdomadaire (ludique).

6. MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

*L'ensemble du matériel pédagogique requis est constitué
exclusivement de **ressources éducatives libres** (i.e. gratuit)
et est disponible sur le Web à une seule adresse :*
www.FISCALITEuqtr.ca

OBLIGATOIRES

BOIVIN, Nicolas, LEMELIN, Nicolas, BACHAND, Marc,
Conformité fiscale des particuliers et des entreprises, Tome I, Édition 2021-2022,
Collection Fiscalité Expliquée.
Disponible gratuitement sur le Web : www.FISCALITEuqtr.ca

BOIVIN, Nicolas, BACHAND, Marc, LEMELIN, Nicolas,
Banque de Questions Informatisée (B.Q.I.) en fiscalité, Édition en ligne.
Accédez ensuite à la partie « Conformité fiscale ... (Tome I) » de la *B.Q.I. en fiscalité*
Disponible gratuitement sur le Web : www.FISCALITEuqtr.ca

BOIVIN, Nicolas, BACHAND, Marc, LEMELIN, Nicolas,
wikiFISC, Édition en ligne.
Disponible gratuitement sur le Web : www.FISCALITEuqtr.ca

COMPLÉMENTAIRES

CCH, Logiciels (versions éducatives) *Taxprep des particuliers (T1)* et *Taxprep des sociétés (T2)*.
Disponible gratuitement sur le Web : www.FISCALITEuqtr.ca

CCH, *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada et Règlements annotés*, Édition en ligne.
Disponible gratuitement sur le Web : www.FISCALITEuqtr.ca

CCH, *IntelliConnect* (base de données professionnelle).
Disponible gratuitement sur le Web : www.FISCALITEuqtr.ca



RESSOURCES ÉDUCATIVES LIBRES

7. AUTRES INDICATIONS

Règlement pédagogique particulier : Pour les étudiants du Baccalauréat en administration des affaires (7264) qui s'inscrivent au cours CTB1018 Fiscalité I : particuliers, le cours CTB1019 Fiscalité générale n'est pas accepté comme cours optionnel.

Ton professeur,

Nicolas Boivin CPA,CA,M.Fisc.

Professeur titulaire

<http://NicolasBoivin.ca>

819 376-5011 poste 3131 (télétravail)

* Ta réussite me tient à cœur ♥

Prix du ministre (mention)

Prix d'excellence en enseignement (UQ)

Prix Excellence CPA - Enseignement

Prix d'excellence en enseignement (UQTR)

<http://Distinctions.NicolasBoivin.ca>

Découvrez notre guichet unique constitué
de **ressources éducatives libres**

#Gratuit #Web #Collaboratif

<http://FISCALITEuqtr.ca>

Partagez au quotidien avec nous

<http://Facebook.FISCALITEuqtr.ca>

<http://Twitter.FISCALITEuqtr.ca>

<http://Youtube.FISCALITEuqtr.ca>

Inspiré ..?

<http://Inspirations.NicolasBoivin.ca>

8. FICHE D'ÉVALUATION

Éléments d'évaluation - La totalité des éléments d'évaluation sont individuels	Date d'examens ou de remise de travaux	Pondération
<p>Pour chacune des semaines* suivantes, l'étudiant doit compléter les éléments d'évaluation prévus, soit :</p> <p>1- Questions à répondre (10 questions à choix multiples) : Le questionnaire est à compléter au plus tard le premier jour de la semaine suivante (dimanche 23h45).</p> <p>2- Travail évalué : Remise du travail (2 obligations de remise) : 2.1 : Solution à remettre sur le <i>Portail de cours</i> 2.2 : Court questionnaire électronique à compléter Les 2 obligations de remise sont à compléter au plus tard le premier jour de la semaine suivante (dimanche 23h45).</p> <p>Les instructions relatives à ces éléments d'évaluation sont présentées en détails dans le <u>Plan de travail</u> du <i>Portail de cours</i>, dans chacune des semaines correspondantes.</p>		
Semaine 1 (débutant le 5 septembre) Questions à répondre	Exceptionnellement le dimanche 19 septembre (23h45)	2 %
Semaine 2 (débutant le 12 septembre) Questions à répondre	Au plus tard le premier jour de la semaine suivante (dimanche 23h45)	2 %
Semaine 3 (débutant le 19 septembre) Questions à répondre		2 %
Semaine 4 (débutant le 26 septembre) Questions à répondre		2 %
Semaine 5 (débutant le 3 octobre) Questions à répondre		2 %
Semaine 6 (débutant le 10 octobre) Travail évalué à remettre (sujets 1 à 4) en classe Sur le <i>Portail de cours</i> : 1) L' <u>énoncé</u> sera diffusé le plus rapidement possible (menu <i>Documents</i>) 2) Les <u>informations manquantes</u> seront diffusées en classe (14 octobre) 3) <u>Votre solution</u> complétée doit être remise dimanche soir (17 octobre - menu <i>Travaux</i>)		<i>Exemple</i> <i>Le questionnaire de la semaine 3 (débutant le 19 septembre) est à compléter au plus tard le premier jour de la semaine 4 (dimanche le 26 septembre à 23h45)</i>
Semaine 7 (débutant le 17 octobre) Examen intra en classe [sujets 1 à 4] **	21 octobre	30 % en classe
Semaine 8 (débutant le 24 octobre) Semaine de travaux et d'études [congé]		

Éléments d'évaluation - La totalité des éléments d'évaluation sont individuels	Date d'examens ou de remise de travaux	Pondération
Semaine 9 (débutant le 31 octobre) Questions à répondre	Au plus tard le premier jour de la semaine suivante (dimanche 23h45)	2 %
Semaine 10 (débutant le 7 novembre) Questions à répondre		2 %
Semaine 11 (débutant le 14 novembre) Questions à répondre		2 %
Semaine 12 (débutant le 21 novembre) Questions à répondre		2 %
Semaine 13 (débutant le 28 novembre) Questions à répondre		2 %
Semaine 14 (débutant le 5 décembre) Travail évalué à remettre (sujets 5 à 7) en classe Sur le <i>Portail de cours</i> : 1) L' <u>énoncé</u> sera diffusé le plus rapidement possible (menu <i>Documents</i>) 2) Les <u>informations manquantes</u> seront diffusées en classe (9 décembre) 3) <u>Votre solution</u> complétée doit être remise dimanche soir (12 décembre - menu <i>Travaux</i>)		10 % en classe
Semaine 15 (débutant le 12 décembre) Examen final en classe [sujets 5 à 8] **	16 décembre	30 % en classe
		100 %
Points bonis (3 points bonis disponibles par semaine de cours - Maximum d'un total de 2 points gagnés par étudiant) Vainqueurs (3) du Défi hebdomadaire en classe		(+) [0 % à 2 %]

En règle générale, la note de passage du cours (cote D) est établie à 60 %.

Ce résultat représente le seuil minimal de réussite pour l'ensemble des compétences traitées dans le cours.

* La notion de « **semaine** » fait référence aux semaines indiquées dans le Plan de travail du *Portail de cours*, dans chacune des semaines correspondantes (du dimanche au samedi). Les éléments d'évaluation sont à compléter au plus tard le lendemain de la fin de chacune des semaines (i.e. le premier jour de la semaine suivante, le dimanche à 23h45).

**** AVERTISSEMENT**

Il s'agit d'un **examen individuel**. Chaque étudiant doit le compléter seul et par lui-même, i.e. sans consulter une autre personne ni les réseaux sociaux.

> Chaque étudiant complète une **version différente de l'examen**.

> Un étudiant qui soumet une bonne réponse d'une **version d'examen d'un autre étudiant sera considéré avoir triché**.

> Le système de gestion d'examen fait ressortir systématiquement une bonne réponse soumise d'une **version d'examen d'un autre étudiant**. Un tel étudiant sera considéré avoir triché.

> Un étudiant qui ne respecte pas ces règles **sera dénoncé au comité de discipline**.

Il s'agit d'un **examen réalisé en classe**. Les consignes relatives à l'examen sont présentées en détails dans le Plan de travail du *Portail de cours*, dans la semaine correspondante.

Pendant la réalisation de l'examen, l'étudiant peut consulter l'ensemble de son matériel pédagogique (**livres ouverts**).

9. CADRE RÉGLEMENTAIRE

La description officielle du cours publiée sur le site Internet de l'UQTR où des règlements pédagogiques particuliers peuvent s'appliquer:

[CTB1018 - Fiscalité I : particuliers](#)

Tous les documents normatifs sont disponibles sur le site du secrétariat général :

http://www.uqtr.ca/gouvernance/texte_reglements.shtml

http://www.uqtr.ca/gouvernance/texte_politiques.shtml

Plus particulièrement :

1. [Règlement des études de premier cycle](#)
2. [Politique de la formation à distance](#)
3. [Politique portant sur les utilisations des technologies de l'information et des communications \(TIC\)](#)
4. [Politique institutionnelle de soutien aux étudiants en situation de handicap](#) et le site web de [soutien à la communauté universitaire en regard des étudiants en situation de handicap](#)
5. [Règlement sur les délits relatifs aux études](#)
6. [Règlement relatif à la sécurité sur le campus de l'UQTR](#)
7. [Politique visant à prévenir et enrayer toute forme de harcèlement, de discrimination et d'incivilité](#)
8. [Politique départementale des examens de compensation](#)